

Circonscription de PAU Sud
 École primaire ARC-EN-CIEL
 2 place St Vincent 64800 IGON
 ☎ 05 59 61 00 45
 ✉ ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE n°1
 le 21/10/2021 de 18h30 à 21h

PARTICIPANTS

présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE et CABANNE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M. CHABAGNO (coordinateur pédagogique ITEP Gérard FORGUES), Mme FREIRE (enseignante U.E.E. ITEP Gérard FORGUES), M LABAT (Monsieur le Maire), Mme COUMET (adjointe municipale, chargée des affaires scolaires), Mme CARDINAL (DDEN), Mmes PAYNEAU, ROMAIN et GUENAICHEAU (représentantes des parents d'élèves - titulaires)

Excusés : Mme GERDE (Inspectrice Circonscription PAU Sud),

Secrétaire de séance : Mme LASSERRE

Rappel du fonctionnement d'un vote lors des Conseils d'école :

1 siège par enseignant, 1 siège par parent élu au conseil d'école par classe, 1 siège pour M le Maire, 1 siège pour un conseiller municipal.

Le règlement du conseil d'école est à consulter sur le site internet : <http://ecolepubliqueigon.fr/conseil-decole/reglement-du-conseil-decole/>

Point de l'ordre du jour	Éléments de discussion ou d'information	Décision prise
Soyons vigilants ensemble	<p>Depuis plusieurs jours, dans de nombreuses écoles, des élèves parlent, font des dessins, imitent la série "Squid Game" actuellement diffusée sur Netflix. C'est une série extrêmement violente et interdite aux moins de 16 ans.</p> <p>Pour le moment, nous n'avons pas eu de complications au sein de l'école, mais il est important que nous soyons tous vigilants.</p> <p>L'équipe enseignante attire l'attention des parents sur le fait que certains élèves parlent tout de même de films, de séries ou de jeux vidéos qui ne sont pas destinés à leur âge. En voici quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux vidéos : "Call of Duty" et "GTA" sont interdits au moins de 18 ans et "Fornite" aux moins de 12 ans. - Films ou séries : "The walking dead" est interdite au moins de 18 ans, "Esprits criminels" aux moins de 12 ans, "Harry Potter" est déconseillé en dessous de 8 ans... <p>Sans oublier que les réseaux sociaux (Tiktok, Instagram, Snapchat, ...) sont également interdits aux moins de 13 ans.</p> <p>Pour le bon développement cognitif et émotionnel des enfants, une exposition raisonnable aux écrans et le respect des limites d'âge sont essentiels.</p>	
Elections des représentants des parents d'élèves.	<p>Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 08/10/2021.</p> <p>Comme voté lors du conseil d'école de novembre 2019, seul le vote par correspondance a été possible.</p> <p>Il y a eu 84 électeurs, 63 votants, 2 bulletins blancs ou nuls, 61 suffrages exprimés. Le taux de participation a donc été de 75%.</p>	
Effectifs	<p>42 familles ont inscrit leurs enfants pour un effectif total de 63 élèves.</p> <p>Répartition :</p> <p>Classe de Mme LASSERRE : 11 CM1 + 10 CM2 = 21 élèves</p> <p>Classe de Mme CABANNE : 9 CP + 8 CE1 + 6 CE2 = 23 élèves</p> <p>Classe de Mme DREVOND : 5 PS + 6 MS + 8 GS = 19 élèves (+ 1 élève de TPS doit arriver au retour des vacances de Toussaint).</p> <p>Les TPS ne sont accueillis que le matin.</p>	
Règlement intérieur	<p>Aucune modification demandée pour le règlement intérieur.</p> <p>Le document intitulé « Organisation retenue suite à la mise à jour du Protocole sanitaire National en septembre 2021 », distribué à la rentrée, vient le compléter.</p>	<p>"Qui est d'accord pour le maintien du règlement intérieur, avec ajout du document « organisation retenue... octobre 2020 » ? »</p> <p>POUR : 8/8 votes - CONTRE : 0/8 votes - S'ABSTIENT : 0/8 votes</p> <p>Le Conseil d'école se prononce à l'unanimité POUR le maintien du règlement intérieur de l'école Arc-en-ciel.</p> <p>Les parents seront informés par un mot dans EDUcartable.</p>

<p>Unité d'Enseignement Externalisée DITEP Gérard Forgues</p>	<p>Cette année, la collaboration entre le DITEP, l'école Arc-en-ciel et la mairie d'IGON se poursuit. Actuellement, plusieurs évènements altèrent son organisation habituelle.</p> <p>Tout d'abord, le protocole national de niveau 2, mis en place depuis la rentrée, a impliqué l'interdiction du brassage dans la cour de récréation et dans les diverses activités de vie de l'école. Cette mesure a donc mis un terme aux échanges entre élèves au sein de l'école et entre école et l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE). L'an dernier, un élève était point-contact entre l'UEE et la classe de cycle 3 : ceci nous avait permis de maintenir les temps récréatifs entre ces deux groupes. Cette année, aucun élève n'étant point-contact entre une des classes de l'école et l'UEE, la réglementation ne permet pas la rencontre et le partage entre enfants, comme c'est d'ailleurs le cas entre les autres classes de l'école. Par conséquent, les élèves de l'UEE font la récréation dans leur zone, comme chacun des autres groupes. Ils sont soit à l'extérieur derrière la salle, soit dans la salle quand il pleut ou qu'ils le préfèrent.</p> <p>Les équipes et tous les élèves sont impatients de pouvoir reprendre les temps collectifs récréatifs.</p> <p>Ensuite, cette année, les élèves du DITEP pouvant bénéficier de l'UEE sont très peu nombreux. Seulement 4 élèves sont actuellement présents sur le dispositif. Ceux-ci sont en scolarité partagée dans leur école de rattachement. Ils sont donc peu souvent ensemble sur des temps DITEP.</p> <p>L'équipe UEE est au travail pour construire des emplois du temps permettant de former des groupes de deux ou trois élèves ensemble à différents moments de la semaine. Les présences de l'équipe UEE au sein de l'école ne sont donc pas encore stabilisées.</p> <p>La directrice de l'école ARC-EN-CIEL précise qu'elle a besoin de savoir si l'UEE est présente ou pas dans les locaux pour des raisons de sécurité notamment. Elle demande à être tenue informée régulièrement des modifications du temps de présence de l'UEE au sein de l'école.</p> <p>Autre singularité de l'année, l'enseignante actuelle au sein de l'UEE, Mme Sandra FREIRE, est en formation pour être certifiée CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive). L'objectif de la formation est de devenir titulaire d'un poste au sein du DITEP mais également personne ressource autour de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques. La formation s'étend sur 11 semaines au cours de l'année (3 semaines en période 1, 4 semaines en période 2, 4 semaines en période 4), durant lesquelles elle est remplacée.</p>	<p>Les différents partenaires du projet UEE (DITEP, Éducation Nationale, Mairie d'IGON et École Arc-en-ciel) en connaissent les enjeux sociétaux et les bénéfiques pour tous les élèves. Ils continuent à soutenir cette initiative et à la porter avec motivation malgré les aléas actuels.</p> <p>En cas de changement d'emploi du temps, la directrice de l'école sera prévenue par SMS.</p>
<p>Sécurité à l'école (exercice incendie, PPMS Risques majeurs et Intrusion, vigipirate).</p>	<p>Le PPMS sert à lister les procédures que l'équipe enseignante doit mettre en place en cas de risques majeurs (séisme, inondation, fuite de gaz, etc).</p> <p>Le PPMS est maintenant scindé en deux : un PPMS Risques Majeurs (séismes,...) et un PPMS Intrusion.</p> <p>L'exercice incendie réalisé le 07/10/2021.</p> <p>La première alarme n'a pas été audible partout (le personnel à l'intérieur de la cantine et les personnes présentes au sein de la classe UEE ne l'ont pas entendue). Lors d'un précédent conseil d'école, il avait été décidé de mettre en affichage de rappel afin de rappeler qu'il fallait déclencher l'alarme extérieure aussi. Cette 2^{ème} manipulation et donc son déclenchement a permis l'évacuation totale de l'ensemble des personnes présentes au sein des locaux.</p> <p>Serait-il possible de modifier le système pour que l'alarme soit entendue depuis l'extérieur, la cantine et l'UEE ?</p> <p>L'exercice Alerte intrusion a été effectué le 19/10/2021.</p> <p>Le système actuel d'alarme (appel téléphonique interne) ne donne pas satisfaction.</p> <p>Les enfants ont été perturbés par le masque (« si je ne l'ai pas remis, est-ce que je dois le mettre avant de sortir? » « si on peut être sans masque à l'extérieur, est-ce que je l'enlève avant de sortir ? »...</p>	<p>La mairie va prendre conseil auprès de spécialistes pour voir ce qui est techniquement possible. Il est décidé de faire une réunion (mairie/école) avec des personnes ressources pour trouver des solutions aux difficultés de signaux d'alarme (incendie et PPMS).</p> <p>A la demande du personnel municipal, le 2^{ème} exercice incendie aura lieu durant la pause méridienne.</p>

	<p>Le plan Vigipirate a été renforcé le 29/10/2020. Une affiche est apposée dans le panneau d'affichage. Tout attroupement est préjudiciable à la sécurité des élèves et du personnel de l'école.</p>	<p>Il est rappelé aux parents de ne pas attendre l'ouverture du portail sur la voie publique (esplanade de l'église par exemple). Un rappel aux familles sera fait par la municipalité.</p>
<p>Protocole sanitaire Continuité pédagogique</p>	<p>Depuis le début de la pandémie, les équipes enseignantes et municipales ont tenu à respecter au mieux le protocole sanitaire national. Parfois, certaines familles ont fait part d'incompréhensions ou de lassitudes face à des décisions prises, d'autres auraient apprécié un durcissement de certaines règles. L'organisation de l'école selon le protocole sanitaire national en cours a été diffusée aux familles quelques jours avant la rentrée scolaire (et téléchargeable sur le site internet de l'école). Comme depuis deux ans, celle-ci a été réfléchi conjointement (école/mairie/parents délégués) afin d'être au plus près des injonctions ministérielles tout en tenant compte des contraintes locales, pour garantir au mieux la sécurité sanitaire de tous, petits comme grands. A ce jour, et ce depuis deux ans, aucune contamination au sein de l'école n'a été signalée. De nombreux parents ont fait part de leur satisfaction dans la gestion de la mise en place des différents protocoles et de la rapidité de transmissions des informations (parfois malgré le week-end et/ou la période de vacances).</p>	<p>Les enseignantes remercient les parents qui respectent au maximum les consignes données, malgré le coût engendré. Le personnel municipal est aussi remercié pour son investissement dans le respect des consignes sanitaires, notamment pour le ménage et la fastidieuse gestion des changements de masque durant la pause méridienne et la garderie. Il est rappelé qu'UN SEUL parent doit venir chercher son enfant. Un rappel sera fait par la municipalité à l'ensemble des familles au retour des vacances de Toussaint.</p>
	<p>L'obligation ou non du port du masque aux abords de l'école, et le respect de celle-ci, n'est pas du ressort de l'équipe enseignante (voie publique).</p>	<p>Les familles doivent se référer au droit commun (décisions préfectorales et/ou municipales).</p>
	<p>Les enseignantes remarquent depuis le début de la semaine des rougeurs sur certaines mains d'élèves. Le savon hypoallergénique utilisé est noté « savon mains et corps, idéal pour un lavage fréquent ». S'il était incriminé, les rougeurs seraient apparues depuis longtemps (7 semaines d'utilisation). Le lavage des mains est très fréquent (au moins 7 fois par jour), certes, mais il a été constaté que certains enfants mettent trop de savon (ils appuient plusieurs fois sur le distributeur), d'autres se rincent les mains à l'eau froide (or la température est réglable simplement), d'autres encore se rincent insuffisamment. Enfin, certains se sèchent mal les mains (les mains sont encore souvent humides). Quand ils ne cumulent pas ces erreurs ! La nécessité de bien respecter les étapes efficaces d'un lavage (cf comptine diffusée en début d'année et affichée au dessus de tous les points d'eau de l'école, où animaux et gestes sont associés), rinçage (refaire le serpent et l'ours sous l'eau) et séchage de mains (ne pas faire une boule de papier mais garder le papier essuie-mains à plat) est indispensable. Le froid qui va arriver se régale de toute humidité ! Cet apprentissage doit absolument aussi être repris à la maison.</p>	<p>Les parents sont encouragés à revoir les gestes de lavage des mains, le rinçage et le séchage des mains. De plus, appliquer matin et soir une crème hydratante, pour peau atopique ou très sèche, peut aider à éviter des rougeurs. Aucun produit personnel (savon, crème, ...) ne sera accepté sauf prescription médicale (celle-ci sera transmise au médecin scolaire afin de valider la mise en place d'un PAI, Protocole d'Accueil Individualisé).</p>
	<p>L'organisation de la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou d'école doit être présentée en Conseil d'école. Les familles avaient toutes le matériel nécessaire l'année dernière pour maintenir les liens école/familles. Pour communiquer avec les élèves et leur famille, les enseignantes appliqueront la même logique que précédemment : utilisation des mails académiques, d'EDUcartable (toutes les familles ont au moins un compte valide et l'utilisent régulièrement), de la classe virtuelle du CNED, d'outils comme Genially / Padlet / Quizinière utilisés régulièrement en classe par les élèves, etc. Une surveillance de la régularité des liens avec les familles sera appliquée. Un contact téléphonique via le mobile de l'école sera pris avec celles donnant peu voire pas de retours (par la directrice ou l'enseignante concernée directement si l'équipe enseignante est à l'école).</p>	
	<p>Sur candidature, des tests salivaires peuvent être proposés au sein de l'école (consentement parental obligatoire pour que l'élève soit testé). Les parents délégués ont fait passer un questionnaire. 11 familles ont répondu, ce qui représente 18 enfants sur 63. 10 enfants auraient un accord favorable et 8 défavorable. Les parents délégués gardent la même position que lors du dernier Conseil d'École, à savoir que l'équipe enseignante a suffisamment de travail pour ne pas rajouter la gestion de Tests Covid-19 et ne souhaite à ce jour pas intégrer l'école dans le protocole de tests.</p>	<p>L'école ne se portera pas candidate pour des tests salivaires au retour des vacances d'octobre 2021. Toutefois, si la situation épidémique devait s'aggraver et/ou que l'équipe enseignante ressentait un besoin, des tests pourront être proposés durant le courant de l'année. Les familles seront alors prévenues par EDUcartable et des autorisations écrites pour les</p>

		prélèvements leur seront transmises.
Bilan financier 2020/2021 de la coopérative scolaire (OCCE)	<p><i>Rappel : Les activités de l'école sont financées par les subventions municipales, par l'Association des Parents d'Élèves (APE) et par les cotisations que chaque famille verse à la coopérative scolaire, affiliée à l'OCCE. Ces cotisations permettent notamment de pourvoir à l'achat de matériel spécifique ou à financer des sorties : matériel pour des projets de classe, organisation du marché de Noël, visites et/ou animations dans les classes, les jeux pour les temps de récréation, ...</i></p> <p>La participation des familles reste facultative, mais qu'elle est fort appréciée puisqu'elle bénéficie à l'ensemble des élèves. Chaque année une grande majorité des parents répond favorablement. Les enseignantes les en remercient.</p> <p>Pour information, bilan de l'année 2020/2021 (validé par l'OCCE 64) :</p> <p>Charges (Sorties) : charges actions éducatives (906€72), achat de produits pour cession (208€36), cotisations OCCE/assurance (169€) : total 1284€08</p> <p>Produits (Entrées) : vente de produits pour cessions (495€), des activités éducatives (304€ Noël 2019), Cotisations reçues (523€) : total 1322€.</p> <p>Résultat de l'année 2020/2021 : + 37€92.</p>	
Rappel du projet d'école	<p>Il est validé par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Trois axes prioritaires en faveur de la réussite scolaire ont été retenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les méthodes mathématiques - Mettre en place des rituels progressifs - Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école. <p>Voici la liste d'actions choisies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - demi-journées jeux société /lien intergénérationnel avec les familles/club 3^{ème} âge/maison de retraite, - utilisation outils numériques jeux mathématiques, - mise en œuvre de rituels progressifs basés sur les compétences fixées par les programmes, - mise en place de conseils d'élèves, - utilisation du message clair. 	
Présentation des projets des différentes classes	<p>Rappel : tout au long de l'année, thème "Portraits".</p> <p>Tout au long de l'année : rituel musical dans les quatre classes + Jazz In School (classe CM)</p> <p>Projets programmés à ce jour (susceptibles d'être annulés afin de suivre le protocole sanitaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visite d'un apiculteur en classe 18/10/2021 (gratuit) - participation à la Grande Lessive "Tous des oiseaux !" (version numérique) - participation à la cérémonie du 11 novembre - sorties piscine* CP/CE1/CE2 les mardis matins et vendredis AM du 15/11 au 17/12/2021 (financement mairie + Communauté Communes) - venue d'une ou deux artistes en période 2 (financement OCCE) - visite d'un moulin en fin d'année 2021 voire début 2022 (bus financés par APE) - dépôt des cadeaux des lutins du Père Noël (financement mairie et APE) - sortie au cinéma en décembre (entrées et bus financés par APE) - visite de la caserne de NAY (bus financés par la mairie) - intervention à l'école Planète Momes sur les enfants du Monde (financement APE) - sortie au théâtre Cycle2/Cycle3 en mars (entrées et bus financés par APE) - sortie au Château de PAU ou Musées de beaux Arts Maternelle (entrées et bus financés par APE) - participation à Festiv'art si la pandémie le permet - photos de classe (prises de photos collectives ou montages photos si besoin) - fête de l'école si la pandémie le permet - sorties de fin d'année commune aux 3 classes si la pandémie le permet (entrées et bus financés par APE) <p>* Projet piscine : Toute sortie ou venue d'un intervenant permet de mettre en œuvre des apprentissages. La progression pédagogique des sorties à la piscine NAYÉO prévoit 10 séances. Des groupes fixes de niveau sont constitués en début de projet, avec des objectifs pédagogiques à atteindre en fonction des aptitudes des élèves. Pédagogiquement, les MNS et l'enseignante doivent savoir à l'avance combien d'enfants seront présents à la séance, afin de la prévoir en conséquence.</p>	<p>Les habitudes d'école risquent d'être encore perturbées en raison de la pandémie COVID.</p> <p>De nombreuses interrogations sur le maintien de nombreuses manifestations persistent à se poser, l'équipe enseignante se laisse la possibilité de maintenir ou annuler les projets prévus en fonction du protocole sanitaire à suivre.</p>
		Les parents des GS ont été informés le 08/10/2021 de la décision prise.

	<p>Le protocole étant susceptible d'être modifié à tout moment, il n'est pas possible d'anticiper le maintien du non brassage (d'autant plus sur une période de 5 semaines) et donc du maintien de la venue des GS sur les 10 séances.</p> <p>Afin de ne pas avoir à dire aux enfants de GS au dernier moment que leur présence n'est plus possible (non brassage remis par le protocole) et que l'organisation pédagogique reste identique chaque semaine en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'équipe enseignante maintient la décision de proposer seulement les sorties piscine aux élèves de CP/CE1/CE2 pour cette année.</p>	
	<p>Marché de Noël : Le but de la préparation de ce marché est de travailler, entre autre, la collaboration et l'entraide entre tous les élèves de l'école. Une fois par semaine, les quatre classes sont mélangées et fabriquent des objets collectifs, dont les bénéfices de vente sont au profit de l'OCCE. Afin que les élèves gardent un souvenir de ces moments particuliers, chacun fabrique aussi un objet individuel qu'il rapporte à la maison, sans participation financière. De plus, chaque classe prépare une petite représentation de chants qu'elles présentent le soir aux familles, ce qui ajoute un aspect culturel à la manifestation.</p> <p>Pour les enseignantes, il est difficile de se projeter dans les ateliers de Noël car il n'est pas certain que l'école pourra maintenir tout au long de la période de préparation le brassage des classes, indispensable dans ce projet.</p> <p>Le protocole est lourd à gérer le soir par l'APE : besoin d'une personne pour vérification du pass sanitaire, possibilité de refuser l'entrée à des familles si celui-ci n'est pas valide, les entrées doivent être filtrés tout au long de la soirée, etc.</p> <p>Le partage de denrées sous la forme habituelle (buffet / auberge espagnole) pose questionnement aussi.</p> <p>Mais les moments conviviaux manquent à tous.</p>	<p>Il est décidé de maintenir une soirée de Noël du 16/12/2021, sous une forme différente.</p> <p>Il n'y aura pas de marché de Noël (donc pas d'ateliers de Noël), ce sera une "soirée" de Noël avec une chorale des élèves de l'école et un temps convivial (selon les conditions sanitaires de décembre et le lieu choisi, il y aura nécessité ou non du pass sanitaire pour toute personne de plus de 12 ans. Une jauge pourra être effective suivant les consignes préfectorales du moment).</p> <p>Si le non-brassage est effectif ce jour-là, la soirée sera annulée.</p> <p>Le maintien ou non de la fête de l'école sera étudiée plus tard dans l'année.</p>
	<p>Fête des pères / mères :</p> <p>Le monde change et l'organisation des familles en est le reflet. L'équipe enseignante souhaite qu'aucun enfant ne sente exclu(e) ou en marge dans la préparation de ces fêtes, ce qui a été malheureusement de plus en plus ressenti ces dernières années.</p> <p>Afin que les parents puissent s'organiser en conséquence et prévoir s'ils le souhaitent un cadeau pour ces journées particulières dans la vie de leur.s enfant.s (car ce sont des fêtes familiales avant tout), il est annoncé dès aujourd'hui qu'aucun cadeau ne sera conçu en classe en particulier à ces occasions. Il sera conseillé aux enfants qui en parleront en classe qu'ils peuvent cueillir des fleurs, faire un dessin, inventer quelques vers pour les plus grands, préparer le petit déjeuner et le servir au lit, etc, des attentions qui restent indémodables et font toujours plaisir !</p> <p>Des objets rapportés à la maison pourront être fabriqués tout au long de l'année, au gré des projets vécus et des enseignements visés.</p>	
Amicale des Parents d'élèves	<p>Un nouveau bureau a été élu lors de l'AG du 05/10/2021.</p> <p>Présidente ROMAIN Cynthia Vice-présidente AGNOLI Emma Trésorier MEYER Fabien Vice-trésorière LARCEBAU Laura Secrétaire ROMAIN Yvan Vice-secrétaire GUENAICHEAU Marie-Alexandre</p>	<p>Merci à l'APE pour les investissements en matériel informatique (VPI réparé dans une classe et acheté dans l'autre).</p> <p>Vu les bénéfices 2020/2021 conséquents et le peu de projets financés en raison de la pandémie, l'APE a décidé de financer les sorties de chaque classe, entrées et bus, cette année.</p> <p>Merci à tous ceux qui s'investissent.</p>
Point sur les locaux et travaux faits et/ou à faire	<p>* <u>Travaux d'été</u> : divers travaux d'été ont été réalisés durant l'été, donnant satisfaction à tous (enseignants, élèves et personnel municipal travaillant dans l'école).</p> <ul style="list-style-type: none"> • transformation de la grande caisse en bois en bibliothèque dans la maternelle • ajout de cimaises dans la classe des grands • film occultant toilettes des filles à l'étage changé • peinture des plafonds des sanitaires extérieurs • achat de nouvelles tables pour la cantine 	<p>Remerciements à la municipalité et aux employés municipaux.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • changement de la photocopieuse Reste à faire : <ul style="list-style-type: none"> • réparation fuite bord de l'évier des sanitaires de maternelle (sécurité : risque de glissades) • réparation serrure et câble électrique du portail Il arrive fréquemment que des déjections canines soient trouvées dans la cour. Est-ce possible de mettre un système empêchant le passage de chiens à travers les panneaux ?	Le problème va être étudié par la municipalité.
	<u>Points sur les demandes faites lors des demandes faites en CE de l'année précédente :</u> - prises téléphoniques au bureau (prise B3), en salle de motricité (prise marquée d'un téléphone), en classe maternelle/directrice (prise T2) ne peuvent toujours pas être reliées au réseau téléphonique de l'école (pas de connexion en baie de brassage des prises RJ45) - possibilité à étudier récupération tables de classe CM auprès du collège de PONTACQ	Un sinistre a été déclaré auprès de l'assureur (dommage ouvrage). Les représentants de la mairie vont prendre contact.
	<u>Point informatique :</u> <ul style="list-style-type: none"> - un écran défectueux et jeté cet été non remplacé dans la classe des CP/CE - un écran ne veut plus fonctionner dans la classe des CM - les ordinateurs plus anciens (remplacés l'année dernière suite aux achats municipaux) vont être donnés à l'ITEP 	
Questions des parents et/ou de la mairie	Deux commentaires libres de parents reçus : sur la vie dans l'établissement : "Nous en sommes très contents"; sur la classe : "Un bon accompagnement"	
	Une sortie scolaire en fin d'année serait appréciée par les enfants, surtout ceux de CM2 qui vivent leur dernière année de primaire.	cf point "Présentation des projets des différentes classes "
	Plusieurs familles trouvent excessif le tarif de 4€/repas et demandent s'il est envisageable d'appliquer un tarif dégressif à partir du 2 ^{ème} enfant ou d'appliquer un tarif selon coefficient familial.	Les familles paient le prix coûtant (hors salaires des employés). Il ne peut donc pas y avoir de modification de tarif. Si des familles ont des difficultés, elles ne doivent pas hésiter à prendre contact avec la mairie ou les assistantes sociales qui dépendent du département (au centre multiservices de NAY).
	Plusieurs familles nous remontent que les plateaux repas sont de moins bonne qualité le lundi.	La culinaire propose de nouveaux plats qui sont testés (et ne sont pas repris si les enfants, en grande majorité, n'aiment pas). Si certains enfants ne mangent pas bien, le personnel de cantine est vigilant et fait remonter aux parents concernés.
	Un parent signale des problèmes de stationnement le jour du marché pour aller chercher son enfant à la garderie.	Il existe un parking rue du Général CAMORS (à 50 m de l'école)

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE
secrétaire de séance



Mme DREVOND
directrice

